

L'hospitalité, hors-la-loi

Rosalie Lavoie et Aurélie Lanctôt

Numéro 322, hiver 2018

Partager le monde

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89570ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lavoie, R. & Lanctôt, A. (2018). L'hospitalité, hors-la-loi. *Liberté*, (322), 16–18.

L'hospitalité, hors-la-loi

Au mois de juillet 2018, le Conseil constitutionnel français a donné raison à Cédric Herrou, un agriculteur de la vallée de la Roya, dans les Alpes-Maritimes, qui contestait une peine de quatre mois de prison reçue pour avoir accueilli des migrants chez lui. Le tribunal constitutionnel a affirmé que nul ne peut être poursuivi pour avoir aidé, de façon désintéressée, un migrant irrégulier en territoire français, et ce, au nom du principe de fraternité – valeur cardinale de la République française, qui, pourtant, n'avait jamais été affirmée par la Constitution.

Cette saga judiciaire a fait régulièrement les manchettes depuis 2016, mettant en avant un concept étrange, qui d'ailleurs n'existe pas en droit : le « délit d'hospitalité ». Or, l'agriculteur de 38 ans, ouvertement anarchiste, l'air frondeur derrière ses verres en fond de bouteille, vivant pauvrement sur sa terre, est devenu l'incarnation d'un irréductible devoir

de solidarité, qui aujourd'hui polarise la France. Certains l'encouragent, lui envoient de la nourriture et des vêtements pour faciliter le travail d'accueil ; d'autres l'accusent d'alimenter, par son mépris du droit, la ferveur anti-migratoire de l'extrême droite. Il est vrai que le personnage ne manque pas d'air. En janvier 2017, sur les ondes de France 2, Herrou se trouve devant Manuel Valls, à qui il reproche de n'avoir que partiellement abrogé, cinq ans auparavant, le « délit de solidarité », qui jetait dans l'illégalité tout citoyen français portant secours à des personnes en situation irrégulière. Il souligne que l'État n'a pas à lui dicter à qui il peut ouvrir sa porte. Personne ne s'objecterait à ce qu'il recueille un vieillard français échouant sur son perron. Pourquoi serait-ce différent pour les migrants ? Parce que ce sont des Africains et des Arabes ? « Je n'ai pas à faire de tri raciste parce que l'État me demande de fermer ma porte », tranche-t-il avec arrogance. L'arrogance ici a l'avantage de mettre en évidence l'arbitraire derrière l'encadrement légal d'un geste d'humanité pourtant élémentaire.





Ainsi, le «délit d'hospitalité» ne découle ni d'un principe juridique ni d'un impératif moral. Il serait une simple construction politique, produite par une époque prompte à parler de «crise migratoire» pour rendre compte des déplacements de population des pays du Sud vers ceux du Nord, mais qui est incapable de parler d'une crise de *l'accueil*. Il est pourtant bien question de cela: les sociétés occidentales tendent à criminaliser celui qui arrive – et même parfois celui qui, spontanément, accueille – sans jamais s'interroger quant à leur propre disposition à l'hospitalité ou sur leur part de responsabilité dans cette crise. En 1996, Jacques Derrida, qui a consacré une partie importante de son œuvre à penser l'hospitalité, s'indignait déjà devant la criminalisation de ce geste; son encadrement juridique seul était une aberration. «Que devient un pays, que devient une culture, que devient une langue quand on peut y parler de "délit d'hospitalité"?» écrivait-il dans *Le Monde*.

Dans ce dossier, nous voulions précisément aborder cette hospitalité qui existe hors du cadre juridique, adhérant à l'idée que l'hospitalité véritable, à l'échelle individuelle comme dans sa forme politique, commence là où la loi s'arrête. Nous constatons que les espaces que nous partageons, les lieux où nous cohabitons, sont de moins en moins hospitaliers. Ils sont à l'image de nos relations sociales, de plus en plus marquées par la méfiance, l'inimitié, le désengagement, la compétition. La crise politique de l'hospitalité nous renvoie aussi à une crise de nos imaginaires, comme le souligne avec justesse l'écrivain Patrick Chamoiseau. La mondialisation néolibérale a aseptisé notre rapport au monde et à l'Autre, tout en le chargeant d'une violence inouïe, au nom d'une logique économique étroite et infernale. Comment en sommes-nous venus à compter les personnes qui composent ces masses migrantes avant d'attester leur humanité? À quel point faut-il haïr l'humain pour livrer tant de gens au ventre noir de la Méditerranée, avant de les abandonner dans des zones de non-droit, aux abords de l'Europe? À quel degré de violence faut-il s'être accoutumé pour ne pas pleurer devant ces bancs publics dont l'accoudoir a été placé de façon à ce que personne ne puisse s'y étendre?

Comment en sommes-nous venus à compter les personnes qui composent ces masses migrantes avant d'attester leur humanité ?

À quel point faut-il haïr l'humain pour livrer tant de gens au ventre noir de la Méditerranée, avant de les abandonner dans des zones de non-droit ?

On a beaucoup parlé, au Québec, des gens arrivés à la frontière par le chemin Roxham, en Montérégie. On a passé en boucle les images de ces hommes et de ces femmes marchant sur des chemins de terre et traversant des boisés avec leurs valises à roulettes abîmées. On a raconté quelques histoires spectaculaires. La récente campagne électorale provinciale n'a eu de mots que pour les quotas et les cibles migratoires. On a parlé de la «capacité d'absorption économique» du Québec, comme s'il s'agissait de farine dans une préparation pour gâteau. Pas un mot, toutefois, sur le fait que derrière les phénomènes migratoires, il y a des gens, avec leurs angoisses et leurs aspirations, qui jonglent à la fois avec les traumatismes les plus épouvantables et les vicissitudes de la vie quotidienne. On ne peut comprendre cela tant qu'on ne s'est pas assis en face d'un homme qui attend depuis deux ans une réponse à sa demande d'asile, et qui répond, lorsqu'on l'interroge sur ce qu'il fera : «Mais je ne sais pas, madame.

Pour l'instant, je bois du café. Et j'attends.» L'hospitalité engage l'empathie envers les douleurs les plus profondes, mais elle nous convie aussi à admettre la trivialité proprement humaine des parcours individuels.

Notre époque en est aussi une de grands paradoxes : on s'applique à rendre le monde inhospitalier, alors même qu'on se gargarise de «vivre-ensemble» et de «nécessité de construire ou de reconstruire un monde commun». Mais alors que tout s'effondre – c'est presque inévitable –, comment élaborer une véritable éthique de l'hospitalité, afin de repenser notre rapport au monde et à autrui ? C'est en ce sens que nous vous invitons à lire le présent dossier. (L)

LA RÉDACTION

DANIEL SYLVESTRE, *DÉRIVE*